



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE du 17 novembre 2024 à 10 heures Salle des Fêtes à Rorthais.

Marcheurs Mauléonnais.

Accueil par la Présidente :

Roselyne remercie les 44 adhérents et les 2 sympathisantes pour leur présence à cette Assemblée Générale qui montre l'intérêt porté au fonctionnement du Club des Mar-Mau.

Merci à Roseline Roussiassse qui représente le Comité Départemental de la FFR ; nous avons un autre élu présent à cette A.G. : Bruno qui est président de la Commission « Pratiques, Adhésions et Vie Associative »

Excusés qui ont donné une procuration : 6

Secrétaire de séance : Marie Anne Dupont

Rapport moral (exercice 2023/2024) :

Pendant l'année 2023, l'association comptait 53 adhérents et 6 sympathisants.

La Présidente propose de faire connaissance des nouveaux marcheurs et présente les membres du Conseil d'Administration.

L'année 2024 est une année électorale au sein de la Fédération et pour la première fois, les clubs peuvent voter. Auparavant, c'étaient les Comités Départementaux qui portaient leurs voix. Il y a 2 listes, à nous de faire le meilleur choix.

Le 9 novembre, Bernadette et moi-même étions à la réunion des dirigeants qui se déroulait à Verruyes. La formation au sein des clubs a été mise en avant. Vous avez la possibilité de faire des stages d'animateur, de balisage, etc ; pour la sécurité des randos, il y a toujours quelque chose à apprendre. Je ne vous donne pas assez d'informations à ce sujet.

Félicitations à Marie-Françoise qui a fait le stage Correspondant Tourisme à Saintes le 10 octobre.

Bruno a proposé des séances de lecture de cartes et d'utilisation d'outils de navigation : une vingtaine de personnes y ont participé.

Nous avons été contacté par « les Félés des deux roues » groupe d'amis motards dont le président Thierry Auclerc est mauléonnais. Ils allient leur passion de la moto avec des actions en faveur d'associations caritatives. Cette année, dans le cadre du Téléthon, ils viennent en soutien à Ambre, atteinte d'Amiotrophie spinale. Elle souhaitait faire de la moto. Elle fera donc son baptême en side-car. Ils ont prévu 2 jours d'animations sur le parking de l'ancien LIDL, le 30 novembre et le 1^{er} décembre. Ils nous demandent d'encadrer 2 randos le dimanche matin, premier décembre. Nous proposons « la cité castrale » (9 kms) départ à 9h30 et une boucle de 3.kms5, départ à 10h30.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont donné de leur temps pour l'organisation des séjours, la reconnaissance des randos.

Pour cette nouvelle saison, **venez épauler les équipes !**

Cet après-midi, Auguste, Monique, Elie et Marie Anne nous guideront sur les chemins de Combrand.

Merci à Françoise Puaud et à Claude Point, qui après cette A.G. nous offriront l'apéro pour leur changement de dizaine.

Je vais laisser la parole à Marie Anne pour la rétrospective, à Bruno qui présentera le rapport financier et Hello-Asso puis Marie Françoise fera le point sur les licences. Nous procéderons au renouvellement du tiers sortant, puis Claude nous présentera le programme 2025.

Nous procéderons aux différents votes et renouvellement du tiers sortant.

Roseline Roussiassse nous parlera de la création de la Fédération Française de la randonnée.

Nous reviendrons à l'ordre du jour pour les infos diverses.

Rapport administratif :

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 décembre 2023, les 11 juin et 15 octobre 2024

Principaux points de discussions :

- . la préparation de l'A.G. de ce jour
- . l'autorisation de clôturer l'exercice comptable au 31 août pour la simplification des écritures,
- . la fixation des montants des cotisations, cartes sympathisants, nouvelles adhésions 2024/2025
- . l'organisation des différentes sorties, recherches d'hébergement, bilans.
- . la préparation du planning de la saison 2025
- . les journées de balisage
- . l'organisation du pique-nique du 29 août 2024 et premiers échanges sur la fête d'anniversaire pour les 40 ans des Mar-Mau le samedi 30 août 2025.
- . faire part des différentes sollicitations (animations, marches locales..etc)

Divers : - la reconnaissance et l'encadrement des 22 kms de la journée départementale à Cerizay,

- L'encadrement de la rando dans le cadre de « mon été à Mauléon », de la Chapelle- Largeau à la Sèvre Nantaise,

La rando truffes du 18 janvier 2024 avec le concours de Béatrice et Marc.. merci !

La demande de subvention a été faite auprès de la Mairie de Mauléon en avril dernier.

Cette subvention de 150 € a été accordée et versée sur le compte des Mar-Mau.

Une subvention de 50 € a été attribuée pour l'encadrement de la journée départementale à Cerizay. (*figurera sur prochain bilan.*)

Programme 2024 :

Ce sont environ 1 000 kms qui ont été proposés ; la moyenne de participants est de 15 à 27 participants pour les randos hebdomadaires et mensuelles.

La marche rapide a lieu le matin du premier dimanche de chaque mois.

Les séjours ont été suivis par une moyenne de 20 adhérents.

Linéaire : le GR3 de Chinon à Thouaret (soit 210 kms sur 10 jours)

A ces chiffres, il faut ajouter les reconnaissances des circuits.

En dehors du programme :

Balisage

- Le 30 mai : Saint Aubin « au pays de la Rochejacquelin »
- Le 23 mai la Chapelle Largeau
- 20 juin pour la Cité Castrale.

Désormais, le bois des chèvres est pris en charge par l'Association de Nueil

Marche vers Paris le week-end de Pâques : Marie-Françoise, Léa et Bruno étaient présents !

Rapport financier :

Bruno trésorier, retrace les principaux comptes de charges et de produits :

- En recettes : la subvention de la mairie : 150 €, les licences et les cotisations 282.75 € pour le Club et l'indemnité de balisage 247.80 €.
Le coût total des séjours qui s'élève cette année à 17 819.75 € laisse au Club un boni de 2.18 € comptabilisé en recette exceptionnelle.
- Intérêts du livret 18.28 €
- Le total des recettes est donc de : 701.01 €
- En dépenses : fonctionnement du Club + adhésion à la Fédération, soit 588.38 €

Le bilan de l'exercice 2024 se solde par un résultat positif de 112.63 €.

Etat des comptes au 16/11/2024

Compte courant : 4 417.45 €

Compte d'épargne : 1 134.96 €

Aucune dette, aucune facture impayée.

Charge et provisions en compte

- . une charge à payer de 310 € pour l'Abbaye de Celle
- . une provision pour investissement de 200 € pour l'achat d'un ordinateur.

Propositions : utiliser cet argent pour l'abonnement du site par exemple...

(la facture de Celle n'est jamais arrivée malgré des relances.. et l'achat d'un ordinateur n'est plus d'actualité !)

Licences 2024/2025 :

A ce jour, Marie-Françoise a enregistré 55 adhésions FFR et 7 adhésions sympathisants.

Elle explique que, sur la cotisation de 38 € fixée en conseil d'administration :

30.85 € sont reversés à la Fédération ainsi que la surcotisation de 0.53 € pour la Région.

Il reste donc 6.62 € pour le Club. (au lieu des 7€ habituels)

Le renouvellement des adhésions dès septembre est intéressant ; merci pour la réactivité.

Les licences sont adressées directement sur les mails. Si vous ne l'avez pas reçue, contacter Marie-Françoise ou aller sur l'espace adhérent de la Fédération.

Attestation médicale pour les pratiquants majeurs : elle couvre la responsabilité de la Présidente !

seule l'attestation doit être adressée à Marie Françoise. A noter que si la réponse est OUI au questionnaire de santé : il faut revoir son médecin traitant mais le certificat médical ne doit pas être envoyé !

Une newsletter est proposée 4 fois par an : il est fortement conseillé de la recevoir !

A réfléchir : le club devrait envoyer un contrat pour proposer l'adhésion... à voir l'année prochaine.

Tous les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement du bureau :

Tiers sortant 2024 : Jean Pierre Bertrand, Marcel Guignard, Gérard Hoppenreys, Claude Point, Claude Puaud, Bruno Vietti.

Jean Pierre ne souhaite pas se représenter... Merci à lui pour toutes ces années de collaboration de trésorier et/ou d'administrateur.

Il est fait appel à candidature : Philippe Baumard se propose..

Le tiers sortant et le nouveau candidat sont élus à l'unanimité.

Propositions de programme 2025 :

Claude POINT indique les lieux et dates des randos qui ont été décidés en Conseil d'Administration. Des responsables sont sollicités et retenus pour chaque destination.

Un tableau récapitulatif sera adressé à chaque adhérent.

Du lundi 12 au vendredi 16 mai :

Propositions soumises aux votes :

La baie d'Arcachon – le Crozon – Pont Aven

50 votants Résultats du premier vote :

Arcachon : 23 – Crozon 16 – Pont Aven 8 – nuls ou abstentions : 3

Résultats du deuxième vote :

Arcachon : 28 – Crozon 19 – nuls ou abstentions : 3

La baie d'Arcachon est retenue

Semaine : 14 au 21 juin ou du 15 au 22 juin (suivant hébergement retenu)

Propositions soumises aux votes : la baie de Somme – Pyrénées Atlantiques – les Cévennes :

50 votants Résultats du premier vote :

La baie de Somme : 16 – Pyrénées Atlantiques 11 – les Cévennes 18 – nuls ou abstentions 5

Résultats du deuxième vote :

La baie de Somme : 21 – les Cévennes 19 – nuls ou abstentions : 10

La baie de Somme est retenue

Week-end des 13 et 14 septembre :

Apremont en Vendée

G.R.P en linéaire : du 26 mars au 4 avril

Il s'agit de la découverte de la Suisse Normande : GRP en étoile – 127 kms avec dénivelé.

Ordre d'idée du coût moyen par jour : 50 €

Une vingtaine de personnes ont manifesté leur intérêt. Claude Point enverra un mail pour connaître le nombre plus précis afin de cibler rapidement un hébergement. Le lieu étant à une distance de 3 heures de Mauléon, il faudra sûrement faire la totalité du circuit...

Voir si besoin, les clubs sur place...

S'agissant d'une sortie en itinérance, il n'y aura pas de déclaration au Comité Départemental. L'adhérent est assuré par sa licence au Club.

Le samedi 30 août 2025, les Mar-Mau se réuniront pour fêter leurs « 40 ans »

Marcel a sollicité l'autorisation de faire cette fête dans un lieu emblématique : au château de la Durbelière : pas de réponse pour le moment.

Jacques Benoit a pratiquement terminé l'écriture d'un livre avec photos couleur qui retrace l'histoire des Mar-Mau des premiers marcheurs à ce jour !

Après étude de devis, il semble que l'entreprise Haye de Mauléon soit la plus intéressante ! ce livre aurait un coût de 1600 à 1700 € pour 100 exemplaires..

Roseline Roussiassé fait savoir qu'il serait sûrement possible d'obtenir une subvention auprès du Comité Départemental.. Marie Jo Guérinet a déjà monté des dossiers de ce type. Nous allons faire le nécessaire.

Proposition d'acheter un gilet sans manche avec broderie ou insigne Mar-Mau ? à suivre

Modification du lieu de départ des randos des jeudis et dimanches à partir de Janvier :

Le parking de la place de la Croix Verte remplacera celui de l'Atelier pas toujours disponible.

Intervention de Bruno :

Bruno propose des séances de formation à l'utilisation des applis rando :

- Quelles applis (Ma Rando, Visioando, OpenRunner ... ?)

Cette proposition sera revue en Conseil d'Administration pour validation.

Réseau social What'App MarMau :

Vous pouvez vous inscrire en donnant votre accord et votre n° de téléphone mobile à Bruno sur l'adresse mail des MarMau : marcheursmauleonnais@gmail.com

Informations et possibilités : HELLO ASSO HelloAsso est une entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)1 française, créée en 2009 par Léa Thomassin et Ismaël Le Mouël. Basée à Bègles, près de Bordeaux, la plateforme propose des outils en ligne pour faciliter la gestion et le développement des associations en France, notamment en matière de collecte de dons, d'adhésions, d'organisation d'événements et de billetterie. Lancée en 2009 sous le nom de "Mailforgood", HelloAsso se consacre dès le début à fournir des outils numériques aux associations pour soutenir leur développement. En 2010, elle introduit son premier service de dons en ligne, suivi par des outils d'adhésion et de billetterie en 2013. À cette occasion, la plateforme adopte son nom actuel, "HelloAsso".

En octobre 2023, HelloAsso obtient le statut d'« établissement de paiement » agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), ce qui lui confère plus d'autonomie dans la gestion des paiements.

HelloAsso adopte un modèle de financement basé sur les contributions volontaires⁶ des utilisateurs. Les services proposés aux associations sont gratuits, et les associations ne paient pas de frais sur les transactions effectuées via la plateforme.

Les utilisateurs peuvent choisir d'ajouter une contribution volontaire pour soutenir HelloAsso. Selon le rapport d'impact de 2023, 97 % des associations estiment que la gratuité des services est essentielle pour elles.

HelloAsso met à disposition des associations des outils pour gérer les adhésions, organiser des événements, collecter des dons et mettre en place des campagnes de financement participatif. La plateforme propose également un système de paiement sécurisé, ainsi que des options de billetterie et de vente en ligne.

Intérêt possible pour les MarMau

Si vous disposez d'une carte de crédit avec une assurance annulation voyage, vous pourrez régler les acomptes et les soldes des séjours avec cette carte au travers d'un dispositif de paiement qui sera en lien avec le compte bancaire des MarMau.

✓ ASSURANCE ANNULATION VOYAGE CARTE BANCAIRE : À RETENIR

1. **Visa Classic** : pas d'assurance annulation
2. **Gold Mastercard** : jusqu'à 5 000 € / an et par assuré
3. **Visa Premier** : Jusqu'à 5 000 € / an et par assuré
4. **World Elite Mastercard** : Jusqu'à 10 000 € / an et par assuré
5. **Amec Gold** : Jusqu'à 4 500 € / an et par assuré

Intervention de Roseline Roussiase : responsable adhésions du Comité 79

Roseline est priée de nous faire connaître l'histoire de la Fédération Française de Randonnée.

Après quelques dates et faits importants, Roseline propose de consulter le site ffrandonnée puis de cliquer sur « qui sommes-nous » premier onglet et sur la gauche « notre histoire »

N'hésitez pas à ouvrir les autres onglets pour voir ensuite « où nous allons.. »

Merci à tous les intervenants.

La réunion se termine vers midi ; l'apéro et le pique-nique se passent dans la bonne humeur habituelle.

La rando sur Combrand emprunte de nouveaux chemins, sans pluie..

A déplorer, la température de la salle ... dommage..

Pour la Présidente

La secrétaire,